

# **BMG BullionFund**

---

## États financiers semestriels

Pour le semestre clos le 30 juin 2014 (non audité)



BULLION  
MANAGEMENT  
SERVICES INC.

A BMG Company

## **TABLE DES MATIÈRES**

---

États résumés de la situation financière	3
États résumés du résultat global	4
États résumés de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5
Tableaux résumés des flux de trésorerie	5
Inventaire du portefeuille	6
Notes complémentaires aux états financiers condensés	6

## ÉTATS RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin 2014, au 31 décembre 2013 et au 1<sup>er</sup> janvier 2013

(non audité)

	30 juin 2014	31 décembre 2013	1 <sup>er</sup> janvier 2013
	\$	\$	\$
<b>ACTIFS</b>			
Actifs courants			
Trésorerie	1 634 067	925 522	1 794 626
Placements en lingots [Coût moyen : 194 891 612 \$; décembre 2013 : 211 071 022 \$; janvier 2013 : 241 667 710 \$]	252 641 484	251 471 762	372 587 139
Débiteurs	730 000	713 999	–
Souscriptions à recevoir	89 216	41 852	328 341
Montants à recevoir du gestionnaire (note 4)	183 209	1 388	2 923
<b>Total de l'actif</b>	<b>255 277 976</b>	<b>253 154 523</b>	<b>374 713 029</b>
<b>PASSIFS</b>			
Passifs courants			
Frais de gestion à payer	466 900	492 175	742 327
Rachats à payer	800 487	866 838	260 141
Créditeurs et charges à payer	253 530	88 861	216 962
<b>Total du passif, exclusion faite de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>1 520 917</b>	<b>1 447 874</b>	<b>1 219 430</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>253 757 059</b>	<b>251 706 649</b>	<b>373 493 599</b>
<b>Actif net par catégorie attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)</b>			
Catégorie A	200 679 060	198 337 219	293 475 655
Catégorie B2	150 951	–	–
Catégorie B3	512 295	476 242	–
Catégorie C2	534 552	–	–
Catégorie E9	137 899	128 250	203 628
Catégorie E10	306 440	285 003	374 541
Catégorie E11	2 974 772	5 300 406	8 746 131
Catégorie E12	2 154 513	2 224 486	3 539 868
Catégorie E15	1 823 938	2 156 429	3 125 115
Catégorie F	22 325 106	22 642 995	35 918 888
Catégorie G1	9 277 496	8 808 514	12 381 564
Catégorie G5	482 773	757 486	1 000 499
Catégorie G9	8 791 588	7 131 010	8 368 867
Catégorie G10	1 081 107	1 005 547	2 207 720
Catégorie G11	2 197 429	2 042 342	3 618 197
Catégorie G15	327 140	410 720	532 926
	<b>253 757 059</b>	<b>251 706 649</b>	<b>373 493 599</b>

La valeur liquidative par part est indiquée à la note 3.

Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.

Au nom du conseil d'administration de Bullion Management Services Inc.,  
fiduciaire et gestionnaire de BMG BullionFund



Nick Barisheff  
Director



Hema Anganu  
Director

## ÉTATS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les semestres clos les 30 juin

(non audité)

	2014 \$	2013 \$
<b>REVENUS DE PLACEMENTS</b>		
Variation nette du gain (perte) non réalisé des placements en lingots	17 349 133	(95 213 141)
Gain net réalisé sur les placements en lingots	4 098 949	6 030 489
Gain (perte) de change	(24 673)	30 277
Frais de rachat anticipé	951	31 387
Autres	2 100	12 375
<b>Total des revenus (pertes) de placements</b>	<b>21 426 460</b>	<b>(89 108 613)</b>
<b>CHARGES</b>		
Frais de gestion (note 4)	2 700 307	3 480 471
Frais de communication de l'information aux porteurs de parts	459 437	386 776
Frais d'entreposage des lingots	279 900	379 500
Taxe sur les services	405 128	435 071
Autres frais d'administration	43 370	50 020
Frais juridiques	8 182	-
Honoraires d'audit	11 180	29 535
Droits de dépôt	32 190	16 325
Charges du comité d'examen indépendant	10 600	9 995
<b>Total des charges</b>	<b>3 950 294</b>	<b>4 787 693</b>
Frais pris en charge par le gestionnaire	(183 209)	(1 393)
<b>Total des charges après la prise en charge</b>	<b>3 767 085</b>	<b>4 786 300</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>17 659 375</b>	<b>(93 894 913)</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net par catégorie attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)</b>		
Catégorie A	13 786 624	(74 118 564)
Catégorie B2	(10 197)	-
Catégorie B3	36 053	-
Catégorie C2	(19 998)	-
Catégorie E9	9 649	(39 890)
Catégorie E10	22 327	(95 100)
Catégorie E11	322 485	(2 020 437)
Catégorie E12	172 268	(868 331)
Catégorie E15	165 227	(782 474)
Catégorie F	1 746 934	(8 417 559)
Catégorie G1	617 624	(3 502 150)
Catégorie G5	51 019	(266 190)
Catégorie G9	495 742	(2 412 799)
Catégorie G10	75 560	(560 099)
Catégorie G11	155 087	(678 512)
Catégorie G15	32 971	(132 808)
	<b>17 659 375</b>	<b>(93 894 913)</b>

Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.

## ÉTATS RÉSUMÉS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Pour les semestres clos les 30 juin  
(non audité)

	2014 \$	2013 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début de la période	251 706 649	373 493 599
Émission de parts rachetables	15 800 539	26 785 510
Rachat de parts rachetables	(31 409 504)	(43 182 557)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	17 659 375	(93 894 913)
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin de la période</b>	<b>253 757 059</b>	<b>263 201 639</b>

*Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.*

## TABLEAUX RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les semestres clos les 30 juin  
(non audité)

	2014 \$	2013 \$
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	17 659 375	(93 894 913)
Ajustement visant à rapprocher l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant de l'exploitation aux flux de trésorerie nets provenant des (utilisés par les) activités d'exploitation		
Achat de placements	(1 341 999)	(5 501 001)
Produit de la vente de placements en lingots	21 620 359	25 692 995
Gain (perte) net réalisé sur les placements en lingots	(4 098 949)	(6 030 489)
Variation nette du gain (perte) non réalisé des placements en lingots	(17 349 133)	95 213 141
Variations nettes des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation :		
Augmentation (diminution) des débiteurs	(16 001)	(630 000)
Augmentation (diminution) des montants à recevoir du gestionnaire	(181 821)	1 530
Augmentation (diminution) des frais de gestion à payer	(25 275)	(237 299)
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	164 669	(66 109)
<b>Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>16 431 225</b>	<b>14 547 855</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	15 800 539	26 785 510
Augmentation (diminution) des souscriptions à recevoir	(47 364)	52 949
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(31 409 504)	(43 182 557)
Augmentation (diminution) des rachats à payer	(66 351)	1 342 268
<b>Entrées (sorties) nettes liées aux activités de financement</b>	<b>(15 722 680)</b>	<b>(15 001 830)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie durant la période</b>	<b>708 545</b>	<b>(453 975)</b>
<b>Trésorerie, au début de la période</b>	<b>925 522</b>	<b>1 794 626</b>
<b>Trésorerie, à fin de la période</b>	<b>1 634 067</b>	<b>1 340 651</b>

*Se reporter aux notes complémentaires ci-jointes.*

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2014

(non audité)

	Onces attribuées	Onces non attribuées	Total des onces de métaux fins	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Total %
Lingots d'or	73 626,308	495,61	74 121,918	73 946 718	103 821 098	40,83
Lingots de platine	4 142 828,793	30 434,938	4 173 263,731	52 736 928	56 049 582	22,04
Lingots d'argent	35 034,178	520,226	35 554,404	68 207 966	92 770 804	36,49
Trésorerie				1 641 827	1 634 067	0,64
<b>Total des placements</b>				<b>196 533 439</b>	<b>254 275 551</b>	<b>100,00</b>

Les actifs du Fonds sont détenus séparément en vertu d'une entente de garde conclue auprès d'une grande banque à charte canadienne (ou une filiale de celle-ci) et sont attribués à leur propriétaire.

Chaque lingot attribué est enregistré selon l'affinerie, le poids exact en onces et le numéro d'identification.

Les placements en métaux précieux du Fonds sont libres et dégagés de tout privilège et réclamation que la grande banque à charte canadienne (ou de la filiale de celle-ci) pourrait avoir, sauf si cette réclamation découle de frais non réglés.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

(non audité)

### 1. Constitution du Fonds

Le BMG BullionFund (le « Fonds ») a été établi en vertu des lois de la province de l'Ontario par une déclaration de fiduciaire et un règlement, tous deux datés du 15 janvier 2002, dans leur version modifiée. L'adresse du siège social du Fonds est le 280-60 Renfrew Drive, Markham, ON, L3R 0E1. Bullion Management Services Inc. (le « gestionnaire ») est le fiduciaire et le gestionnaire du Fonds. Le Fonds offre actuellement 16 catégories de parts. Les présents états financiers se rapportent aux parts des catégories A, B2, B3, C2, E9, E10, E11, E12, E15, F, G1, G5, G9, G10, G11 et G15.

Les dates de création des catégories sont les suivantes :

Catégorie A	5 mars 2002	Catégorie E15	20 février 2008
Catégorie B2	4 février 2014	Catégorie F	15 septembre 2004
Catégorie B3	11 novembre 2013	Catégorie G1	1 <sup>er</sup> novembre 2006
Catégorie C2	12 mars 2014	Catégorie G5	20 juin 2005
Catégorie E9	27 novembre 2007	Catégorie G9	6 juillet 2005
Catégorie E10	7 avril 2008	Catégorie G10	17 mai 2006
Catégorie E11	25 janvier 2006	Catégorie G11	14 octobre 2005
Catégorie E12	19 janvier 2011	Catégorie G15	21 août 2009

Le Fonds est également autorisé à émettre des parts de catégories I, S1 et S2, mais aucune de ces parts n'a été émise. Toutes les catégories partagent les mêmes attributs en ce qui a trait à l'évaluation, mais sont soumises à une tarification différente pour ce qui est des frais de gestion.

Le Fonds investit en quantités égales en dollars dans des lingots d'or, d'argent et de platine non grevés. Son objectif est d'offrir aux investisseurs désireux de détenir des lingots aux fins de préservation du capital, de plus-value à long terme, de diversification de portefeuille et de couverture de portefeuille un choix sécuritaire, pratique et peu coûteux assorti d'un risque modéré. La stratégie de placement fixe du Fonds évite le recours à un gestionnaire de portefeuille.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS (suite)

(non audité)

### 2. Résumé des principales méthodes comptables

Cette section présente les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des présents états financiers.

#### Mode de préparation et adoption des IFRS

Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Le Fonds a adopté ce référentiel comptable en 2014, comme l'exigent la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières et le Conseil des normes comptables du Canada. Antérieurement, le Fonds préparait ses états financiers semestriels et annuels conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada définis à la Partie V du Manuel de l'ICCA (les PCGR canadiens). Comme il s'agit des premiers états financiers IFRS du Fonds, ils ont été préparés en suivant les directives de la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34) et d'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (IFRS 1). Ils ont été préparés selon les principes comptables qui, de l'avis du Fonds, seront en vigueur au 31 décembre 2014 et pour l'exercice se clôturant à cette date. Ces états financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas toutes les informations qu'une entité est tenue de présenter dans ses états financiers annuels complets. L'incidence sur les états de la situation financière, du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts remboursables du passage des PCGR canadiens aux IFRS est présentée à la note 10.

Le 14 août 2014, le Conseil d'administration a autorisé la publication de ces états financiers non audités pour le semestre clos le 30 juin 2014.

Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, qui a été modifiée par la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ils sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds.

#### Instrument financiers

##### (a) Classement

Le Fonds classe ses placements en lingots à la juste valeur par le biais du résultat net.

Cette catégorie se subdivise en deux : d'une part, les actifs financiers et les passifs financiers détenus à des fins de transaction et d'autre part, les actifs financiers et les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de leur comptabilisation initiale.

##### i) *Actifs financiers et passifs financiers détenus à des fins de transaction*

Un actif financier ou un passif financier est classé comme détenu à des fins de transaction s'il est acquis ou contracté principalement en vue d'être vendu ou racheté dans un proche avenir ou si, lors de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

##### ii) *Actifs financiers et passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de leur comptabilisation initiale*

Les actifs financiers et les passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de leur comptabilisation initiale sont des instruments financiers qui ne sont pas classés comme détenus à des fins de transaction, mais qui sont gérés et leur performance, évaluée, d'après la méthode de la juste valeur conformément à la stratégie d'investissement documentée du Fonds.

Le Fonds classe ses actifs financiers et ses passifs financiers qui ne sont pas des placements en lingots dans les catégories suivantes.

- Actifs financiers au coût amorti et désignés comme prêts et créances : trésorerie, débiteurs, montants à recevoir du gestionnaire et souscriptions à recevoir.
- Passifs financiers au coût amorti et désignés comme autres passifs financiers : créditeurs et charges à payer, rachats à payer et frais de gestion à payer.

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS (suite)**

---

(non audité)

### *(b) Comptabilisation et décomptabilisation*

Les achats et les ventes de placements en lingots sont comptabilisés à la date de l'opération, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds s'engage à acheter ou à vendre les placements. Dans le cas des actifs financiers acquis, le coût correspond à la juste valeur de la contrepartie versée, tandis que pour les passifs financiers, le coût correspond à la juste valeur de la contrepartie reçue. Les coûts de transaction relatifs à ces instruments sont comptabilisés directement dans l'état du résultat global à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs financiers classés comme prêts et créances sont comptabilisés à la date où ils sont transférés au Fonds à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à leur acquisition ou à leur émission.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie provenant des placements en lingots ont expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les passifs financiers, mis à part ceux qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à leur acquisition ou à leur émission. Les passifs financiers découlant des parts rachetables émises par le Fonds sont présentés au montant du rachat qui représente le droit des investisseurs à un intérêt résiduel dans l'actif du Fonds. Les passifs financiers ne sont pas comptabilisés tant que l'une des parties ne s'est pas acquittée de son obligation.

Les profits et les pertes réalisés sur les placements en lingots sont comptabilisés dans l'état du résultat global. Le coût des placements en lingots est déterminé selon la méthode du coût moyen.

### *(c) Évaluation ultérieure*

Après la comptabilisation initiale, le Fonds évalue à la juste valeur tous les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les variations de cette juste valeur étant comptabilisées dans l'état du résultat global. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide d'une technique d'évaluation ou obtenue d'un courtier ou d'une contrepartie digne de confiance.

### *(d) Évaluation de la juste valeur*

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux auquel le Fonds a accès à cette date.

La juste valeur des lingots d'or et de platine est établie en fonction du cours fixe de l'après-midi de Londres, et la valeur des lingots d'argent est établie en fonction du cours fixe de Londres, lorsque la Bourse de Londres est ouverte. Ces cours constituent des prix de référence reconnus à l'échelle internationale; ils sont fixés par la London Bullion Market Association pour l'or et l'argent et par le London Platinum and Palladium Market pour le platine. Les cours de l'or et du platine sont généralement fixés deux fois par jour, chaque cours étant distingué par les suffixes AM (avant-midi) et PM (après-midi). Le cours de l'argent est fixé une fois par jour. Les cours de clôture du COMEX sont utilisés lorsque la Bourse de Londres est fermée. L'écart entre ce montant et le coût moyen est présenté au poste Variation nette du profit (de la perte) latents sur les placements en lingots.

La valeur marchande des placements libellés en devises est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date d'évaluation pertinente.



## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS (suite)

(non audité)

### e) Classement des évaluations à la juste valeur

IFRS 13 exige que le Fonds classe les évaluations de juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui tient compte de l'importance des données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur. La hiérarchie des justes valeurs comporte les niveaux suivants :

Niveau 1	Prix non ajustés cotés sur des marchés actifs
Niveau 2	Données autres que les prix cotés inclus au niveau 1, observables directement (prix) ou indirectement (dérivés de prix)
Niveau 3	Données non observables

La juste valeur des placements en lingots est classée au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs.

### Comptabilisation des produits et des charges

Le Fonds comptabilise quotidiennement le revenu de placements et les charges selon la comptabilité d'exercice. Les charges associées spécifiquement à une catégorie de parts du Fonds sont imputées directement à cette catégorie de parts. Les revenus, les charges ainsi que les gains (pertes) réalisés et non réalisés sont imputés à chacune des catégories du Fonds, en fonction de leur quote-part de l'actif net total du Fonds.

### Conversion de devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates des transactions. Les actifs et les passifs en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date d'évaluation. Les profits et les pertes de change sont présentés dans les états du résultat global.

### Compensation d'instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière si le Fonds bénéficie d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

### Dépréciation d'actifs financiers

Le Fonds évalue à chaque date de clôture si un actif financier ou un groupe d'actifs financiers évalué au coût amorti s'est déprécié. S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur, le montant de la perte est égal à la différence entre le coût amorti de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, établie au moyen du taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif. Les pertes de valeur sur les actifs évalués au coût amorti sont reprises au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

### Calcul de la valeur liquidative par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

La valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds est calculée en dollars canadiens à 16 h (heure de l'Est) chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto.

La valeur liquidative par part de chaque catégorie du Fonds qui est utilisée pour les souscriptions et les rachats correspond au montant au titre de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables qui figure dans les présents états financiers.

Une valeur liquidative distincte est calculée pour chaque catégorie de parts du Fonds en fonction de la quote-part de cette catégorie dans l'actif du Fonds, déduction faite de la quote-part de cette catégorie dans le passif commun du Fonds et de tous les passifs liés uniquement à cette catégorie particulière. La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative de la catégorie par le nombre de parts de cette catégorie en circulation à la date d'évaluation applicable.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS (suite)

(non audité)

### Impôt sur le revenu

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La totalité du résultat net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts pour que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts en résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Se reporter à la note 6 pour obtenir de plus amples renseignements sur les pertes inutilisées.

### Augmentation (diminution) de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

Toute augmentation ou diminution de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables représente la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette catégorie du Fonds en circulation au cours de la période (se reporter à la note 3).

### Estimations et jugements critiques

Lors de l'application des méthodes comptables du Fonds, la direction doit formuler des jugements, des estimations et des hypothèses sur la valeur comptable des actifs et des passifs lorsque celle-ci ne peut être obtenue facilement d'une autre source. Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs jugés pertinents. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées périodiquement. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées si la révision influe sur cette période, ou dans cette période et au cours de périodes futures si la révision influe à la fois sur la période en cours et des périodes futures.

Le Conseil d'administration considère que la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel le Fonds exerce ses activités est le dollar canadien, car c'est la monnaie qui, selon le Conseil, reflète le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents. En outre, le dollar canadien est la monnaie dans laquelle le Fonds évalue son rendement et celle qui sert à l'émission ou au rachat des parts rachetables.

### 3. Parts rachetables

Chaque part d'une catégorie du Fonds représente une participation dans l'actif de cette catégorie du Fonds. En règle générale, chaque part d'une catégorie du Fonds confère les mêmes droits et privilèges. Chaque part d'une catégorie du Fonds confère à son porteur un droit de vote lors de toute assemblée des porteurs de parts du Fonds. Chaque part d'une catégorie du Fonds confère aussi à son porteur le droit de participer également à toute distribution venant du Fonds, sous réserve d'une distribution des frais de gestion. Les fractions de part d'une catégorie du Fonds confèrent à leur porteur, de façon proportionnelle, les mêmes droits que ceux qui se rattachent aux parts de cette catégorie du Fonds, sauf le droit de vote. Toutes les parts d'une catégorie du Fonds sont entièrement libérées lorsqu'elles sont émises et, en règle générale, elles ne sont pas transférables. Les parts de chaque catégorie du Fonds peuvent être rachetées au gré de leur porteur. Le nombre de parts que le Fonds peut émettre est illimité. Les parts d'une catégorie du Fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part de cette catégorie du Fonds.

#### Opérations sur les capitaux propres pour les semestres clos les 30 juin

	Catégorie A		Catégorie B2	
	2014	2013	2014	2013
Solde à l'ouverture de la période	21 660 979	24 078 744	–	–
Parts émises	967 589	1 548 292	16 137	–
Parts rachetées	(2 144 606)	(2 714 052)	(25)	–
<b>Solde à la clôture de la période</b>	<b>20 483 962</b>	<b>22 912 984</b>	<b>16 112</b>	<b>–</b>
Nombre moyen de parts en circulation	21 162 665	23 709 355	16 134	–

  

	Catégorie B3		Catégorie C2	
	2014	2013	2014	2013
Solde à l'ouverture de la période	50 000	–	–	–
Parts émises	–	–	57 063	–
Parts rachetées	–	–	–	–
<b>Solde à la clôture de la période</b>	<b>50 000</b>	<b>–</b>	<b>57 063</b>	<b>–</b>
Nombre moyen de parts en circulation	50 000	–	53 293	–

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS (suite)

(non audité)

	Catégorie E9		Catégorie E10	
	2014	2013	2014	2013
<b>Solde à l'ouverture de la période</b>	12 655	15 266	27 934	27 934
Parts émises	–	–	–	–
Parts rachetées	–	(3 080)	–	–
<b>Solde à la clôture de la période</b>	12 655	12 186	27 934	27 934
Nombre moyen de parts en circulation	12 655	12 590	27 934	27 934

  

	Catégorie E11		Catégorie E12	
	2014	2013	2014	2013
<b>Solde à l'ouverture de la période</b>	512 231	643 732	289 155	350 888
Parts émises	–	4 766	–	6 415
Parts rachetées	(245 111)	(136 267)	(29 148)	(13 596)
<b>Solde à la clôture de la période</b>	267 120	512 231	260 007	343 708
Nombre moyen de parts en circulation	487 855	590 997	273 448	342 622

  

	Catégorie E15		Catégorie F	
	2014	2013	2014	2013
<b>Solde à l'ouverture de la période</b>	201 667	223 856	2 235 041	2 692 893
Parts émises	–	–	237 341	292 067
Parts rachetées	(43 604)	(2 175)	(423 416)	(681 239)
<b>Solde à la clôture de la période</b>	158 063	221 681	2 048 966	2 303 721
Nombre moyen de parts en circulation	179 868	223 322	2 091 415	2 565 241

  

	Catégorie G1		Catégorie G5	
	2014	2013	2014	2013
<b>Solde à l'ouverture de la période</b>	949 730	1 003 989	73 989	73 888
Parts émises	35 480	216 201	–	5 623
Parts rachetées	(50 312)	(41 148)	(29 963)	(3 399)
<b>Solde à la clôture de la période</b>	934 898	1 179 042	44 026	76 112
Nombre moyen de parts en circulation	932 896	1 063 559	46 674	76 339

  

	Catégorie G9		Catégorie G10	
	2014	2013	2014	2013
<b>Solde à l'ouverture de la période</b>	709 094	633 188	99 897	166 878
Parts émises	225 403	197 377	–	–
Parts rachetées	(121 739)	(106 835)	–	–
<b>Solde à la clôture de la période</b>	812 758	723 730	99 897	166 878
Nombre moyen de parts en circulation	737 167	687 009	99 897	166 878

  

	Catégorie G11		Catégorie G15	
	2014	2013	2014	2013
<b>Solde à l'ouverture de la période</b>	200 000	270 000	37 728	37 728
Parts émises	–	–	–	–
Parts rachetées	–	(70 000)	(9 998)	–
<b>Solde à la clôture de la période</b>	200 000	200 000	27 730	37 728
Nombre moyen de parts en circulation	200 000	221 508	34 646	37 728

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS (suite)

(non audité)

Total de l'actif net par catégorie et par part attribuable aux porteurs de parts rachetables  
Pour le semestre clos le 30 juin 2014

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début de la période	Souscriptions	Rachats	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin de la période	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part	Augmentation (diminution) de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Catégorie A	198 337 219	9 662 343	(21 107 126)	13 786 624	200 679 060	9,80	0,65
Catégorie B2	–	161 369	(221)	(10 197)	150 951	9,37	(0,63)
Catégorie B3	476 242	–	–	36 053	512 295	10,25	0,72
Catégorie C2	–	554 550	–	(19 998)	534 552	9,37	(0,38)
Catégorie E9	128 250	–	–	9 649	137 899	10,90	0,76
Catégorie E10	285 003	–	(890)	22 327	306 440	10,97	0,80
Catégorie E11	5 300 406	–	(2 648 119)	322 485	2 974 772	11,14	0,66
Catégorie E12	2 224 486	–	(242 241)	172 268	2 154 513	8,29	0,63
Catégorie E15	2 156 429	–	(497 718)	165 227	1 823 938	11,54	0,92
Catégorie F	22 642 995	2 584 101	(4 648 924)	1 746 934	22 325 106	10,90	0,84
Catégorie G1	8 808 514	356 384	(505 026)	617 624	9 277 496	9,92	0,66
Catégorie G5	757 486	–	(325 732)	51 019	482 773	10,97	1,09
Catégorie G9	7 131 010	2 481 792	(1 316 956)	495 742	8 791 588	10,82	0,67
Catégorie G10	1 005 547	–	–	75 560	1 081 107	10,82	0,76
Catégorie G11	2 042 342	–	–	155 087	2 197 429	10,99	0,78
Catégorie G15	410 720	–	(116 551)	32 971	327 140	11,80	0,95
<b>Total</b>	<b>251 706 649</b>	<b>15 800 539</b>	<b>(31 409 504)</b>	<b>17 659 375</b>	<b>253 757 059</b>	<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS (suite)

(non audité)

Pour le semestre clos le 30 juin 2013

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début de la période	Souscriptions	Rachats	Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin de la période	Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables	Diminution de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Catégorie A	293 475 655	18 082 175	(30 389 182)	(74 118 564)	207 050 084	9,04	(3,13)
Catégorie E9	203 628	–	(42 564)	(39 890)	121 174	9,94	(3,17)
Catégorie E10	374 541	–	–	(95 100)	279 441	10,00	(3,40)
Catégorie E11	8 746 131	55 525	(1 586 448)	(2 020 437)	5 194 771	10,14	(3,42)
Catégorie E12	3 539 868	54 818	(136 668)	(868 331)	2 589 687	7,53	(2,53)
Catégorie E15	3 125 115	–	(25 965)	(782 474)	2 316 676	10,45	(3,50)
Catégorie F	35 918 888	3 705 207	(8 302 792)	(8 417 559)	22 903 744	9,94	(3,28)
Catégorie G1	12 381 564	2 390 272	(480 908)	(3 502 150)	10 788 778	9,15	(3,29)
Catégorie G5	1 000 499	78 378	(46 018)	(266 190)	766 669	10,07	(3,49)
Catégorie G9	8 368 867	2 419 135	(1 233 751)	(2 412 799)	7 141 452	9,87	(3,51)
Catégorie G10	2 207 720	–	–	(560 099)	1 647 621	9,87	(3,36)
Catégorie G11	3 618 197	–	(938 261)	(678 512)	2 001 424	10,01	(3,06)
Catégorie G15	532 926	–	–	(132 808)	400 118	10,61	(3,52)
<b>Total</b>	<b>373 493 599</b>	<b>26 785 510</b>	<b>(43 182 557)</b>	<b>(93 894 913)</b>	<b>263 201 639</b>	<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>

### 4. Opérations avec des parties liées

#### Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable des activités quotidiennes du Fonds. Il fournit ou fait fournir tous les services administratifs requis et il organise le placement des parts du Fonds. Pour ces services, le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion annuels établis selon les taux indiqués ci-dessous. Ces frais sont payables mensuellement à terme échu, et leur montant est déterminé en fonction de l'actif net moyen quotidien du Fonds.

Catégorie A	2,25 %	Catégorie E15	0,50 %
Catégorie B2	1,49 %	Catégorie F	1,25 %
Catégorie B3	1,25 %	Catégorie G1	2,25 %
Catégorie C2	0,87 %	Catégorie G5	1,75 %
Catégorie E9	1,25 %	Catégorie G9	1,25 %
Catégorie E10	1,125 %	Catégorie G10	1,125 %
Catégorie E11	1,00 %	Catégorie G11	1,00 %
Catégorie E12	0,875 %	Catégorie G15	0,50 %

Pour le semestre clos le 30 juin 2014, le Fonds a versé des frais de gestion de 2 700 307 \$ [3 480 471 \$ en 2013].

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS (suite)

(non audité)

Au cours du semestre clos le 30 juin 2014, le gestionnaire a pris en charge des charges d'exploitation du Fonds de 183 209 \$ (1 393 \$ en 2013). Le gestionnaire peut, à son gré, réduire les charges d'exploitation du Fonds et revenir sur cette décision à tout moment.

### Parts détenues par une entité apparentée

Le gestionnaire détenait des parts des catégories suivantes au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2013 :

	2014	2013
Catégorie A	1	1

### 5. Frais de courtage

Une commission de vente peut être facturée par un courtier ou un représentant inscrit lorsqu'un investisseur achète des parts des catégories A, B, E, G ou S du Fonds. Pour les parts des catégories A, B, E et G, le pourcentage maximal de la commission de vente est de 5,26 % du montant net investi. La commission de vente n'est négociable que pour les parts des catégories A, B, E et G. À l'heure actuelle, aucune commission de vente n'est facturée pour les parts des autres catégories du Fonds.

Pour le premier semestre de 2014, le gestionnaire a versé aux courtiers des commissions de suivi totalisant 1 070 897 \$ (1 400 647 \$ en 2013).

### 6. Reports de pertes fiscales

Le Fonds dispose de reports de pertes autres qu'en capital d'environ 33 347 000 \$ (29 981 000 \$ en 2013) qu'il pourra utiliser pour réduire le revenu imposable d'exercices ultérieurs.

Les pertes autres qu'en capital expirent durant les années d'imposition closes les 31 décembre :

Année	\$	Année	\$
2014	857 000 \$	2031	5 556 000 \$
2015	914 000 \$	2032	6 218 000 \$
2026	888 000 \$	2033	3 212 000 \$
2027	3 432 000 \$	2034	1 422 000 \$
2028	5 027 000 \$		
2029	2 727 000 \$		
2030	3 094 000 \$		

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS (suite)

(non audité)

### 7. Gestion du risque financier

Les instruments financiers du Fonds sont essentiellement constitués de la trésorerie, des débiteurs, de souscriptions à recevoir, des montants à recevoir du gestionnaire et des placements en lingots. La trésorerie et les placements en lingots du Fonds sont exposés à divers risques, y compris le risque de marché, de crédit, de liquidité, de taux d'intérêt et de change. Ces risques et les pratiques de gestion de risques utilisées le Fonds sont décrits ci-dessous.

#### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur des placements en lingots ou les flux de trésorerie futurs liés à ces placements fluctuent en raison des variations des cours ou du calendrier des opérations. Le prix du marché de l'or, de l'argent et du platine est influencé par divers facteurs, dont la demande, l'offre, les événements internationaux et la conjoncture économique. Le Fonds utilise une stratégie de placement d'achat à long terme, et les achats sont répartis à parts égales, soit un tiers, entre les lingots d'or, d'argent et de platine. Comme le Fonds ne loue pas de lingots, les seuls flux de trésorerie proviennent des ventes de lingots. Les ventes de lingots sont nécessaires pour payer les rachats des parts lorsque les réserves en liquidités sont insuffisantes.

Au 30 juin 2014, l'incidence sur l'actif net du Fonds d'une augmentation, ou d'une diminution, de 5 % du prix des lingots d'or, d'argent et de platine, dans la mesure où toutes les autres variables sont demeurées constantes, serait une augmentation (ou une diminution) de 12 632 074 \$ (12 573 588 \$ au 31 décembre 2013) ou de 5 % (5 % au 31 décembre 2013).

Le résultat réel varie en fonction de la quantité de lingots détenue et d'autres facteurs, et la différence pourrait être importante.

#### Risque de crédit

Au 30 juin 2014, le Fonds n'avait pas de placements importants dans des titres de créance ou des instruments dérivés. Le Fonds limite son exposition au risque de crédit en plaçant sa trésorerie auprès d'émetteurs dont la qualité de crédit est élevée. Les ventes de lingots, s'il y a lieu, sont effectuées auprès d'une grande banque à charte canadienne (ou une filiale de celle-ci) reconnue dans le domaine du courtage de métaux précieux. Le Fonds peut être exposé à un risque de crédit à l'égard de cette grande banque à charte canadienne (ou de la filiale de celle-ci) du fait d'opérations non réglées.

#### Risque de liquidité

Chaque jour, le Fonds est susceptible de recevoir des demandes de rachat de parts à régler au comptant. Son objectif est de détenir un montant suffisant de trésorerie pour maintenir sa liquidité. De plus, les lingots sont facilement réalisables. Par conséquent, le risque de liquidité du Fonds est minime. Tous les passifs sont exigibles à moins d'un an. Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour des périodes plus longues.

#### Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2013, la majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds ne portait pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'est pas directement exposé à un risque important lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur le marché.

#### Risque de change

Les lingots sont généralement cotés et négociés en dollars américains et, par conséquent, le Fonds est vulnérable au risque de change. Le Fonds ne couvre pas son risque de change.

Le Fonds détient des liquidités en dollars canadiens et américains afin de payer le rachat de parts et les charges d'exploitation. Le gestionnaire surveille le solde de trésorerie du Fonds quotidiennement et il achète des lingots seulement lorsqu'un surplus de liquidités est disponible. Normalement, le solde de trésorerie est inférieur à 5 % des actifs du Fonds.

Au 30 juin 2014, 99,7 % (100,0 % au 31 décembre 2013) de l'actif net du Fonds était exposé au dollar américain. Si le taux de change par rapport au dollar canadien avait augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient demeurées constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué respectivement d'environ 2 529 418 \$ (2 517 427 \$ au 31 décembre 2013).

Le résultat réel peut différer de cette analyse de la sensibilité, et la différence pourrait être importante, parce que le prix des lingots tend à présenter une corrélation négative avec le dollar américain.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS (suite)

(non audité)

Risque de change  
30 juin 2014

Description	États-Unis \$	Canada \$	Total \$
Trésorerie	369 036	1 265 031	1 634 067
Placements en lingots	252 641 484	–	252 641 484
Autres actifs nets	(68 673)	(449 819)	(518 492)
<b>Actif net</b>	<b>252 941 847</b>	<b>815 212</b>	<b>253 757 059</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>99,7 %</b>	<b>0,3 %</b>	<b>100 %</b>

31 décembre 2013

Description	États-Unis \$	Canada \$	Total \$
Trésorerie	334 642	590 880	925 522
Placements en lingots	251 471 762	–	251 471 762
Autres actifs nets	(63 741)	(626 894)	(690 635)
<b>Actif net</b>	<b>251 742 663</b>	<b>(36 014)</b>	<b>251 706 649</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>100,0 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

1<sup>er</sup> janvier 2013

Description	États-Unis \$	Canada \$	Total \$
Trésorerie	317 136	1 477 490	1 794 626
Placements en lingots	372 587 139	–	372 587 139
Autres actifs nets	(81 869)	(806 297)	(888 166)
<b>Actif net</b>	<b>372 822 406</b>	<b>671 193</b>	<b>373 493 599</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>99,8 %</b>	<b>0,2 %</b>	<b>100,0 %</b>

### 8. Gestion du capital

Les parts rachetables émises et en circulation sont considérées comme constituant le capital du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être attestée par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables moyennant un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds.

### 9. Évaluation de la juste valeur

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. Les valeurs comptables de la trésorerie, des débiteurs, des montants à recevoir du gestionnaire, des souscriptions à recevoir, des créditeurs et charges à payer, des rachats et des frais de gestion à payer de même que l'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts se rapprochent de leurs justes valeurs en raison de leur échéance à court terme. La juste valeur est classée de niveau 1 lorsque le placement en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé de niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont classés de niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés de niveau 3.

Aucun transfert entre niveaux n'a eu lieu pendant la période close le 30 juin 2014 et l'exercice clos le décembre 2013. De plus, aucun placement ni aucune opération n'étaient classés de niveau 3 pendant la période close le 30 juin 2014 et l'exercice clos le décembre 2013.



## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS (suite)

(non audité)

### 10. Transition aux IFRS

L'incidence sur le Fonds de la transition aux IFRS se résume comme suit :

#### Choix à la transition

La seule exemption volontaire adoptée par le Fonds a été l'option de désigner un actif financier ou un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») dans le cadre de la transition aux IFRS. Tous les actifs financiers désignés à la JVRN lors du passage aux IFRS étaient auparavant comptabilisés à leur juste valeur selon les PCGR, comme l'exige la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-18, *Sociétés de placement*.

#### Tableau des flux de trésorerie

Selon les PCGR canadiens, le Fonds n'était pas tenu de fournir un état des flux de trésorerie. En vertu de l'IAS 1 des IFRS, un jeu complet d'états financiers comprend, et ce, sans exception, un tableau des flux de trésorerie pour la période considérée et comparative.

#### Réévaluation des placements en lingots à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »)

Auparavant, selon les PCGR du Canada, la juste valeur des placements en lingots d'or et de platine du Fonds était établie en fonction du cours fixe de l'après-midi (« London PM Fix ») et celle des placements en lingots d'argent, selon le cours fixe de la journée à Londres (« London Fix »). En vertu des IFRS, le gestionnaire a conclu que les cours qui permettaient auparavant d'établir la juste valeur sont représentatifs et qu'ils seraient utilisés dans la détermination de la juste valeur des placements en lingots. Par conséquent, le montant cumulé des ajustements à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables était de zéro au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

#### Classement des parts rachetables émises par le Fonds

Selon les PCGR canadiens, le Fonds comptabilisait ses parts rachetables dans les capitaux propres. En vertu des IFRS, l'IAS 32 exige que les parts assorties d'une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Comme les parts du Fonds ne satisfont pas aux critères d'IAS 32 qui permet le classement dans les capitaux propres, elles ont été reclassées dans les passifs financiers à la transition aux IFRS.

Le passage aux IFRS n'a donné lieu à aucun changement de l'actif net du Fonds présenté dans le passé. Les parts rachetables du Fonds sont des instruments remboursables au gré du porteur et doivent être présentées comme des instruments de capitaux propres ou des éléments de passif, en fonction de certains critères des IFRS. Au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et tout au long de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et de la période close le 30 juin 2014, les parts rachetables du Fonds ne correspondaient pas aux critères de classement des instruments de capitaux propre. Elles ont donc été présentées comme des éléments de passif dans l'état de la situation financière.

Les IFRS exigent la présentation d'un tableau des flux de trésorerie, y compris les données comparatives de 2013. Le Fonds ne présentait auparavant pas ce tableau, comme le permettaient les PCGR du Canada. De plus, certains autres tableaux ont changé de nom :

#### PCGR du Canada

États de l'actif net

États des résultats

États de l'évolution de l'actif net

État du portefeuille de placements

#### IFRS

États de la situation financière

États du résultat global

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Inventaire du portefeuille

Le groupe de sociétés BMG comprend la société mère, Bullion Management Group Inc., et ses filiales en propriété exclusive, Bullion Management Services Inc., Bullion Marketing Services Inc., BMG DSC Inc., Bullion Management Group (Asia) Limited et Bullion Custodial Services Inc., et sa filiale en propriété exclusive, International Bullion Sales Corporation (désignées collectivement par le nom « BMG »).

[www.bmgbullion.com](http://www.bmgbullion.com)

**Siège social:**

Bullion Management Group Inc.  
60 Renfrew Drive, Suit 280  
Markham (Ontario) L3R 0E1  
Canada

Tél : 905.474.1001 / 888.474.1001

[www.bmgbullion.com](http://www.bmgbullion.com)

[info@bmgbullion.com](mailto:info@bmgbullion.com)



BULLION  
MANAGEMENT  
SERVICES INC.

A BMG Company

Les informations prospectives, opinions, estimations et projections contenues dans le présent document sont exclusivement celles de Bullion Management Services Inc. (« BMS »), société du groupe BMG, qui se réserve le droit de les changer sans préavis. BMS met tout en œuvre pour que l'information contenue dans le présent document provienne de sources jugées fiables et précises. Néanmoins, BMS n'assume aucune responsabilité pour les pertes et les dommages, directs ou indirects, qui pourraient découler de l'utilisation de cette information.

BMS est le gestionnaire de placements des fonds BMG BullionFundMC, BMG Gold BullionFundMC et BMG Gold Advantage Return BullionFundMC (collectivement, les « fonds BMG »).

Le lecteur ne doit pas se fier indûment à cette information et doit plutôt exercer son propre jugement. Un placement dans un fonds BMGMC peut entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir dans le fonds. Les fonds BMG BullionFundMC et BMG Gold BullionFundMC ne sont pas des placements garantis, la valeur de leurs parts fluctue et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur.

